

RCS : LAVAL Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00285 Numéro SIREN : 498 819 788 Nom ou dénomination : ZEPHYR
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2023 sous le numéro de dépôt 4446



Expertise comptable | Conseil | Audit

ZEPHYR

Activités des sociétés holding

53 Boulevard Louis Armand
53940 SAINT-BERTHEVIN

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

ZOCCHETTO RICHEFOU & ASSOCIES
Société d'Avocats
8 quai d'Avesnières - 53000 LAVAL
Tél. 02 43 53 83 97
SIRET 342 573 243 00017



fiteco.com



Parc Technopole rue Albert Einstein
CS 83006
53063 LAVAL CEDEX 9
Tél : 02 43 59 12 00
E.mail : laval@fiteco.com

Siren : 498819788

Bilan Actif

	31/01/2023			31/01/2022
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres	52 112	18 938	33 173	43 885
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	2 569 401		2 569 401	2 569 401
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	465		465	465
Prêts				
Autres	75 000		75 000	75 000
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	2 696 977	18 938	2 678 039	2 688 750
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	330 000		330 000	37 038
Autres créances	5 507 784		5 507 784	3 720 286
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	19 883		19 883	858 196
Charges constatées d'avance (3)	21 284		21 284	24 851
ACTIF CIRCULANT (II)	5 878 951		5 878 951	4 640 371
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	8 575 929	18 938	8 556 990	7 329 121
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/01/2023	31/01/2022
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé :)	3 000 000	3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	278 999	278 999
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	237 373	194 379
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 698 228	1 531 337
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 422 714	859 885
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	55 990	55 870
CAPITAUX PROPRES (I)	6 693 303	5 920 470
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	415 172	774 171
Emprunts et dettes financières divers	1 313 878	539 551
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 067	33 948
Dettes fiscales et sociales	100 552	60 975
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 018	6
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	1 863 687	1 408 651
Écart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	8 556 990	7 329 121
(1) Dont à plus d'un an	254 778	993 479
(1) Dont à moins d'un an	1 608 939	415 172
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/01/2023			31/01/2022
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	300 000		300 000	300 000
Chiffres d'affaires nets	300 000		300 000	300 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			230	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			63 222	41 056
Autres produits				1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			363 452	341 057
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			93 875	82 280
Impôts, taxes et versements assimilés			-124	1 702
Salaires et traitements			268 072	268 115
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 711	8 227
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			4	1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			372 538	360 325
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			-9 086	-19 268
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)			1 384 297	863 491
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			115 877	51 638
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			1 500 174	915 129
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			35 936	25 373
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			35 936	25 373
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			1 464 239	889 756
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			1 455 153	870 488

Compte de Résultat (suite)

	31/01/2023	31/01/2022
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	120	120
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	120	120
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	-120	-120
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	32 319	10 483
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 863 626	1 256 186
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	440 913	396 301
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	1 422 714	859 885
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées	1 500 174	915 129
(4) Dont intérêts entreprises liées	11 946	4 985
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	52 112			52 112
Immobilisations corporelles	2 644 866			2 644 866
Immobilisations financières				
TOTAL	2 696 977			2 696 977

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 227	10 711		18 938
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	8 227	10 711		18 938

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel de transport	49 946	17 537	32 409	5 ans
Matériel de bureau et informatique	2 166	1 402	764	3 ans
TOTAL	52 112	18 938	33 173	

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	75 000		75 000
Actif circulant et charges d'avance	5 859 068	5 859 068	
TOTAL	5 934 068	5 859 068	75 000

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	330 000
Autres créances	103 931
Disponibilités	
TOTAL	433 931

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	40840	73,46	3 000 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	40840	73,46	3 000 000

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Provisions réglementées	55 870	120			55 990
Provisions pour risques et charges					
TOTAL	55 870	120			55 990

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	415 172	160 394	104 778	150 000
Dettes financières diverses	1 313 878	1 313 878		
Fournisseurs	28 067	28 067		
Dettes fiscales et sociales	100 552	100 552		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 018	6 018		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 863 687	1 608 909	104 778	150 000

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	8 070
Fournisseurs	9 850
Dettes fiscales et sociales	667
Autres dettes	
TOTAL	18 587

Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés :						
Avals, cautions et garanties donnés	2 215 770		2 215 770			
Effets escomptés non échus						
Créances professionnelles cédées (Dailly)						
Sûretés réelles consenties						
Autres engagements	120 000					120 000
TOTAL	2 335 770		2 215 770			120 000
Engagements reçus :						
Avals, cautions et garanties reçues						
Créances garanties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements réciproques :						
Abandons de créances conditionnelles						
Intérêts à échoir sur emprunts	5 586					5 586
Engagements de crédit-bail mobilier						
Engagements de crédit-bail immobilier						
Découvert bancaire autorisé						
Escompte autorisé non utilisé						
TOTAL	5 586					5 586

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
I – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
FRANCK SPORTS III	300 000	718 299	99,93	870 964	870 964	892 955	300 000	10 961 899	475 381	499 650
FRANCK SPORTS IV	38 000	590 035	99,95	98 865	98 865	534 682	160 000	4 377 701	96 038	99 946
FRANCK SPORTS V	41 000	999 992	99,95	40 000	40 000	1 415 152	1 176 206	4 342 870	26 533	234 883
FRANCK SPORTS VI	41 000	510 772	99,95	40 000	40 000			3 715 039	201 029	199 949
NOGENT SPORTS	7 900	643 066	99,97	430 000	430 000			4 255 489	144 131	199 900
45 AVENUE SPORTS	262 000	243 155	99,99	605 597	605 597	1 350 321	113 200	6 002 217	135 527	
LAVAL 2	131 000	44 312	99,98	303 105	303 105	409 210	141 927	3 945 388	64 579	
CHAVAGA	101 000	344 188	99,98	100 000	100 000	536 956	324 437	4 078 922	94 869	149 970
ZEPHYR II	11 000	154 451	99,8	10 000	10 000			935 006	20 994	
NIVAUT	10 000	31 850	90	9 000	9 000	30 291		174 743	-10 659	
INTER-STB	10 000	14 934	55	5 500	5 500	17 318		286 050	6 957	
Filiales (10 à 50% du capital détenu)										
II – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
Filiales non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										

SARL ZEPHYR

—
53, Boulevard Louis Armand
53940 – SAINT-BERTHEVIN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 janvier 2023

SIREN 498 819 788

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2023

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ZEPHYR relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Notre appréciation de la valeur des titres de participation ZEPHYR s'est fondée sur l'analyse de l'approche retenue par la société, ainsi que sur l'examen de la situation des filiales détenues. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Laval, le 28 juin 2023

TALENZ SOPIDEM LAVAL SAS

Marc CHEMINEAU
Commissaire aux Comptes
Associé

Bilan Actif

	31/01/2023			31/01/2022
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres	52 112	18 938	33 173	43 885
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	2 569 401		2 569 401	2 569 401
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	465		465	465
Prêts				
Autres	75 000		75 000	75 000
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	2 696 977	18 938	2 678 039	2 688 750
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	330 000		330 000	37 038
Autres créances	5 507 784		5 507 784	3 720 286
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	19 883		19 883	858 196
Charges constatées d'avance (3)	21 284		21 284	24 851
ACTIF CIRCULANT (II)	5 878 951		5 878 951	4 640 371
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	8 575 929	18 938	8 556 990	7 329 121
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/01/2023	31/01/2022
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé :)	3 000 000	3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	278 999	278 999
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	237 373	194 379
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 698 228	1 531 337
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 422 714	859 885
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	55 990	55 870
CAPITAUX PROPRES (I)	6 693 303	5 920 470
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	415 172	774 171
Emprunts et dettes financières divers	1 313 878	539 551
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 067	33 948
Dettes fiscales et sociales	100 552	60 975
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 018	6
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	1 863 687	1 408 651
Écart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	8 556 990	7 329 121
(1) Dont à plus d'un an	254 778	993 479
(2) Dont à moins d'un an	1 608 939	415 172
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/01/2023			31/01/2022
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	300 000		300 000	300 000
Chiffres d'affaires nets	300 000		300 000	300 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			230	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			63 222	41 056
Autres produits				1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			363 452	341 057
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			93 875	82 280
Impôts, taxes et versements assimilés			-124	1 702
Salaires et traitements			268 072	268 115
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 711	8 227
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			4	1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			372 538	360 325
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			-9 086	-19 268
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)			1 384 297	863 491
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			115 877	51 638
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			1 500 174	915 129
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			35 936	25 373
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			35 936	25 373
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			1 464 239	889 756
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			1 455 153	870 488

Compte de Résultat (suite)

	31/01/2023	31/01/2022
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	120	120
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	120	120
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	-120	-120
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	32 319	10 483
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 863 626	1 256 186
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	440 913	396 301
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	1 422 714	859 885
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées	1 500 174	915 129
(4) Dont intérêts entreprises liées	11 946	4 985
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		



ANNEXE



Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				52 112
Immobilisations corporelles	52 112			
Immobilisations financières	2 644 866			2 644 866
TOTAL	2 696 977			2 696 977

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	8 227	10 711		18 938
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	8 227	10 711		18 938

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel de transport	49 946	17 537	32 409	5 ans
Matériel de bureau et informat	2 166	1 402	764	3 ans
TOTAL	52 112	18 938	33 173	

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	75 000		75 000
Actif circulant et charges d'avance	5 859 068	5 859 068	
TOTAL	5 934 068	5 859 068	75 000

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	330 000
Autres créances	103 931
Disponibilités	
TOTAL	433 931

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	40840	73,46	3 000 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	40840	73,46	3 000 000

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Provisions réglementées	55 870	120			55 990
Provisions pour risques et charges					
TOTAL	55 870	120			55 990

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	415 172	160 394	104 778	150 000
Dettes financières diverses	1 313 878	1 313 878		
Fournisseurs	28 067	28 067		
Dettes fiscales et sociales	100 552	100 552		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 018	6 018		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 863 687	1 608 909	104 778	150 000

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	8 070
Fournisseurs	9 850
Dettes fiscales et sociales	667
Autres dettes	
TOTAL	18 587

Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés :						
Avals, cautions et garanties donnés	2 215 770		2 215 770			
Effets escomptés non échus						
Créances professionnelles cédées (Dailly)						
Sûretés réelles consenties						
Autres engagements	120 000					120 000
TOTAL	2 335 770		2 215 770			120 000
Engagements reçus :						
Avals, cautions et garanties reçues						
Créances garanties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements réciproques :						
Abandons de créances conditionnelles						
Intérêts à échoir sur emprunts	5 586					5 586
Engagements de crédit-bail mobilier						
Engagements de crédit-bail immobilier						
Découvert bancaire autorisé						
Escompte autorisé non utilisé						
TOTAL	5 586					5 586

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
I – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
FRANCK SPORTS III	300 000	718 299	99,93	870 964	870 964	892 955	300 000	10 961 899	475 381	499 650
FRANCK SPORTS IV	38 000	590 035	99,95	98 865	98 865	534 682	160 000	4 377 701	96 038	99 946
FRANCK SPORTS V	41 000	999 992	99,95	40 000	40 000	1 415 152	1 176 206	4 342 870	26 533	234 883
FRANCK SPORTS VI	41 000	510 772	99,95	40 000	40 000			3 715 039	201 029	199 949
NOGENT SPORTS	7 900	643 066	99,97	430 000	430 000			4 255 489	144 131	199 900
45 AVENUE SPORTS	262 000	-243 155	99,99	605 597	605 597	1 350 321	113 200	6 002 217	135 527	
LAVAL 2	131 000	-44 312	99,98	303 105	303 105	409 210	141 927	3 945 388	64 579	
CHAVAGA	101 000	344 188	99,98	100 000	100 000	536 956	324 437	4 078 922	94 869	149 970
ZEPHYR II	11 000	154 451	99,8	10 000	10 000			935 006	20 994	
NIVALT	10 000	-31 850	90	9 000	9 000	30 291		174 743	-10 659	
INTER-STB	10 000	-14 934	55	5 500	5 500	17 318		286 050	6 957	
Filiales (10 à 50% du capital détenu)										
II – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
Filiales non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										

ZEPHYR

53, Boulevard Louis Armand
53940 – SAINT-BERTHEVIN

RAPPORT SPÉCIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 janvier 2023

**RAPPORT SPÉCIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2023

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Contractant

SAS ZEPHYR II

Dirigeants concernés

Monsieur David NIVault

Madame Françoise NIVault

1.1. Nature et objet

Facturation par ZEPHYR II de prestations de services.

Modalités

Montant comptabilisé en charges dans l'exercice :	1 500 €
---	---------

2. Contractant

SARL ZEPHYR

Dirigeants concernés

Monsieur David NIVault

Madame Françoise NIVault

2.1 Nature et objet

Prise en charge par la société des cotisations sociales obligatoires et facultatives de Monsieur David NIVault et de Madame Françoise NIVault.

Modalités

Montant comptabilisé en charges dans l'exercice pour les cotisations de D. NIVault :

Cotisations sociales :	41 961 €
------------------------	----------

Loi Madelin :	19 594 €
---------------	----------

Montant comptabilisé en charges dans l'exercice pour les cotisations de F. NIVALT :

Cotisations sociales : 40 671 €

Loi Madelin : 16 492 €

Fait à Laval, le 28 juin 2023

TALENZ SOFIDEM LAVAL SAS


Marc CHEMINEAU
Commissaire aux Comptes
Associé

ZEPHYR
Société à responsabilité limitée au capital de 3.000.000 €
Siège social : 53 Boulevard Louis Armand – 53940 SAINT BERTHEVIN
498.819.788 RCS LAVAL
(la « Société »)

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2023, soumise et votée par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 13 juillet 2023 :

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat – Rappel des dividendes antérieurs

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2023 de la façon suivante :

Résultat de l'exercice :		1 422 714 €		
Affectation :	▫ Réserve légale	62 627 €	soit un solde après affectation de :	300 000 €
	▫ Report à nouveau	0 €	soit un solde après affectation de :	0 €
	▫ Autres réserves	960 087 €	soit un solde après affectation de :	2 658 315 €
	▫ Dividendes	400 000 €	soit un dividende de :	9,79 € par action

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Distribution globale	Dividendes éligibles à l'abattement de 40% (CGI Art.158,3,2°)		Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%
		Dividendes soumis au prélèvement (PFNL depuis le 01/01/2018)	Dividendes dispensés du prélèvement	
31.01.2020	154 000,00 €	154 000,00 €	-	-
31.01.2021	200 000,00 €	200 000,00 €	-	-
31.01.2022	500 000,00 €	500 000,00 €	-	-

Cette *résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

Extrait certifié conforme
Gérant

Monsieur David NIVault

ZEPHYR
Société à responsabilité limitée au capital de 3.000.000 €
Siège social : 53 Boulevard Louis Armand – 53940 SAINT BERTHEVIN
498.819.788 RCS LAVAL
(la « **Société** »)

POUVOIR

JE SOUSSIGNE

Monsieur David NIVALT, représentant légal de la Société,

DONNE POUVOIR

Au cabinet d'Avocats ZRA (ZOCCHETTO RICHEFOU & ASSOCIES), demeurant à LAVAL (Mayenne) – 8 Quai d'Avesnières, de pour moi et mon nom faire au Greffe du Tribunal de Commerce d'immatriculation de ladite société, tous dépôts et modifications la concernant.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, corriger toute erreur matérielle, certifier conformes tous documents, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Bon pour pouvoir

Fait à LAVAL
Le 13 juillet 2023

